



Cozes, le 30/09/2024

---

## CONVOCATION SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ SYNDICAL

---

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au comité syndical qui se tiendra :

**Lundi 14 octobre 2024 à 18h45, à l'accueil de loisirs à Semussac  
(3, rue du dojo)**

### ORDRE DU JOUR :

Installation d'une nouvelle déléguée suppléante pour la commune de Cozes

- 01 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mai 2024
- 02 - Délégation du comité syndical au Président pour accomplir certains actes de gestion courante
- 03 - Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
- 04 - Convention relative à l'attribution d'un concours financier au centre socio culturel « arc en ciel » au titre de l'année 2024
- 05 - Règlement de fonctionnement du secteur enfance – mise à jour
- 06 - Adhésion à la convention de participation proposée par le CDG 17 en matière de protection sociale complémentaire pour le risque de prévoyance
- 07 - Adhésion à la convention-cadre d'utilisation des missions facultatives proposées par le Centre de Gestion de la Charente-Maritime
- 08 - Création d'un poste d'adjoint technique territorial à 20h hebdomadaire
- 09 - Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation territorial à 28h hebdomadaire
- 10 - Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation territorial à 30h hebdomadaire
- 11 - Création de trois emplois permanent d'adjoint d'animation territorial à 32h hebdomadaire

Informations

Questions diverses

- Service public de la Petite Enfance

**Au regard de l'ordre du jour et conformément aux statuts du SIVOM Enfance Jeunesse de l'Estuaire, en son article 5, les délégués titulaires et suppléants sont appelés à prendre part au vote.**